



DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR-EDUCATEUR (DEME, NIVEAU 4 RNCP)

MONITEUR-EDUCATEUR

Accompagnement personnalisé	Plateforme formation à distance	Formateurs avec expérience du terrain	Promotions à taille humaine
Proximité transports	Accessible en apprentissage	Très bons résultats	

RNCP/RS

Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur (DEME) niveau 4 (France compétences)

- Enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou au Répertoire Spécifique (RS) depuis :
- Date de publication de la fiche : 03-10-2024
- Date de début des parcours certifiants : 01-09-2024
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028
- Numéro RNCP39643

Les certificateurs de cette formation sont :

- MINISTERE Chargé de la solidarité
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MISSIONS DU METIER

- Le moniteur-éducateur, acteur clé du champ social et médico-social, accompagne des enfants, adolescents ou adultes en situation de vulnérabilité ou de handicap. Il intervient à chaque étape du projet personnalisé pour favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination des personnes. En soutenant les apprentissages et les capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion, il contribue à leur épanouissement.
- Ancré dans une démarche inclusive, le moniteur-éducateur conçoit et anime des activités éducatives en cohérence avec les projets individuels et institutionnels. Il assure un environnement sécurisant et bienveillant, garantissant le respect des droits et le bien-être physique et psychologique des personnes accompagnées.
- Engagé dans le travail d'équipe et le partenariat, il coordonne ses actions pour garantir la continuité et la qualité des accompagnements. Il applique les recommandations de bonnes pratiques, veille et adopte une posture réflexive pour analyser et améliorer sa pratique. Guidé par une démarche éthique, il renforce les liens sociaux et la solidarité, plaçant les personnes au cœur de leur propre développement.

Code RNCP

RNCP39643

Voies d'accès

Cette formation est accessible :

- en formation initiale
- en formation continue des demandeurs d'emploi
- en situation d'emploi
- en apprentissage

[Modalités de financement \(cliquer\)](#)

Prochaines rentrées :

INITIATIVES Paris Sud : **06/10/2025**

INITIATIVES Montpellier : **06/10/2025**

Durée :

Dans son intégralité, ce cursus de formation comporte un total de 2 000 heures de formation réparties sur 24 mois.

- 950h de formation théorique en établissement de formation.
- 1050h de formation pratique sur terrain professionnel (dont 280 heures à effectuer hors établissement employeur pour les apprenants salariés sur le métier visé).

Contact pour toute question :

Coordonnées ci-dessous

Informations :





PREREQUIS

Aucun prérequis préalable n'est exigé pour candidater à la formation.

OBJECTIFS

Les compétences attendues en fin de formation sont les suivantes :

- Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne
- Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Contribuer à la mise en oeuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne
- Accompagner la personne dans les activités de la vie sociale
- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social
- Concourir à l'élaboration du diagnostic éducatif
- Participer à la conception et à l'évaluation du projet éducatif
- Concevoir et animer des activités éducatives dans et hors l'établissement ou le service
- Contribuer à l'évaluation des activités éducatives
- Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé
- Participer au travail d'équipe
- Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires
- Contribuer au projet de l'établissement ou de service
- Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement
- Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial

Le programme de formation permettant d'atteindre les objectifs est le suivant :

- Bloc de Compétences 1 (BC1) : contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours : 420 heures
- Bloc de Compétences 2 (BC2) : contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive : 380 heures
- Bloc de Compétences 3 (BC3) : s'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours : 150 heures

DUREE

Dans son intégralité, ce cursus de formation comporte un total de 2000 heures de formation réparties sur 24 mois :

- 950 heures de formation théorique en établissement de formation.
- 1050 heures de formation pratique sur terrain professionnel (dont 280 heures à effectuer hors établissement employeur pour les apprenants salariés sur le métier visé).



MODALITES D'INSCRIPTION

Les admissions et inscriptions se réalisent de manière régulière tout au long de l'année.

- 1. Participer à une réunion d'information collective en vous inscrivant ici :**
<https://initiatives.asso.fr/formation/formation-moniteur-educateur/#reunioninformation>
- 2. Télécharger et compléter votre dossier de candidature:**
[INITIATIVES FORMATION DOSSIER CANDIDATURE COMMUN.pdf](#)
- 3. Déposer ou envoyer votre dossier de candidature avec toutes les pièces justificatives :**
SITE PARIS SUD :
 - Courrier : INITIATIVES FORMATION - 43 boulevard du maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
 - Email : formation.paris@initiatives.asso.frSITE MONTPELLIER :
 - Courrier : INITIATIVES FORMATION - 3 rue des Pins - 34000 MONTPELLIER
 - Email : formation.montpellier@initiatives.asso.fr
- 4. Suivre le parcours d'admission adapté à votre situation**

Vous êtes admis(e) de droit si :

- Vous êtes lauréats de l'Institut de l'engagement.
- Vous avez signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un établissement ou service social ou médico-social.
- Vous avez déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du DEME relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur.
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur prévu par les dispositions du présent arrêté.

Devront passer un entretien d'admission à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- Tout autre candidat dont la situation n'est pas citée ci-dessus.

L'admission se fait sur étude du dossier complet suivi d'un entretien d'admission :

- Cet entretien d'admission, d'une durée de 30 minutes, est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de moniteur éducateur, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat et jointe à son dossier d'admission.
- Au terme de l'entretien d'admission, après statut en commission, vous êtes informé(e) du résultat et invité(e) à vous inscrire pour la prochaine rentrée. Toutefois, votre admission est valable 3 ans.



ALLEGEMENTS ET DISPENSES

Conformément à l'arrêté du 18 mars 2025 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur, des allègements et/ou dispenses de formation sont possibles si vous êtes titulaire de certains diplômes et après évaluation de l'ensemble du parcours du candidat par l'organisme de formation.

TARIFS

Tarifs disponibles ici : https://initiatives.asso.fr/wp-content/uploads/pdf/formation/tarifs/INITIATIVES_FORMATION_TARIFS.pdf

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions générales de vente téléchargeables ici : <https://initiatives.asso.fr/conditions-generales-de-vente/>

RENSEIGNEMENTS / RECLAMATIONS

INITIATIVES PARIS SUD

- Accueil : 01 41 13 48 23 - formation.paris@initiatives.asso.fr
- Claire LE LAGADEC, référente de parcours : clelagadec@initiatives.asso.fr

INITIATIVES MONTPELLIER

- Accueil : 04 67 66 70 65 - formation.montpellier@initiatives.asso.fr
- Fay DE POURCQ, référente de parcours : fdepourcq@initiatives.asso.fr

Formulaire de réclamation : <https://initiatives.asso.fr/reclamation/>

METHODES MOBILISEES

- Alternance entre formation théorique en centre et formation pratique sur différents terrains professionnels (au moins 2)
- Formation présentielle
- Plateforme de formation LMS Moodle
- Pédagogie interactive et cours dynamiques (étude de cas & mise en situation)
- Les étudiants bénéficient de guidances individualisées et collectives (ateliers) pour chaque dossier certifiant
- Divers ateliers dédiés à l'élaboration d'une posture professionnelle et d'une méthodologie professionnelle

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Suivi individuel et collectif
- Plans/supports de cours et ressources disponibles sur plateforme LMS (abonnements revues, ouvrages, etc.)
- Devoirs postés sur LMS
- Livret de formation
- Interventions de professionnels du secteur en établissement de formation ou hors-les-murs
- Temps de rencontre avec d'anciens stagiaires de l'établissement de formation



MODALITES D'EVALUATION

- Evaluations internes en cours de formation : évaluation des connaissances
- Evaluations par bloc de compétences
- Evaluation des compétences théoriques et de leur mise en oeuvre durant la formation pratique
- Des exercices, devoirs et examens blancs sont proposés pendant la formation, concourant à l'élaboration des écrits et des oraux de certification. Epreuves de certification : l'obtention du diplôme est conditionnée par des épreuves de certification rattachées à chacun des blocs de compétences (ces blocs de compétences ne se compensent pas entre eux).

REFERENTIEL DE CERTIFICATIONS

Annexe IV : Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0159 du 06/07/2024

- BC 1 : Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation
- BC 2 : Rédaction d'un dossier de pratiques professionnelles
- BC 3 : Etude de cas

ACCESSIBILITE

- Nos formations sont ouvertes à tous
- Pour toute question relative aux situations de handicap et à l'accessibilité de nos formations : <https://initiatives.asso.fr/situation-handicap/>
- Si vous avez des **besoins spécifiques d'adaptation de la formation**, notamment en raison de situations de handicap, merci d'écrire à Claire LE LAGADEC par email à clelagadec@initiatives.asso.fr

APRES VOTRE FORMATION

Le diplôme ou le titre professionnel obtenu équivaut réglementairement aux diplômes ou titres professionnels suivants : Baccalauréat (niveau 4).

Le titulaire de ce diplôme ou de ce titre professionnel peut envisager :

- des passerelles vers les formations suivantes : pas de passerelle possible
- une suite classique de parcours vers la(les) formation(s) suivante(s) : Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (niveau 4), Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (niveau 6), Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (niveau 6), Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (niveau 6)
- d'exercer les carrières et métiers suivants : moniteur éducateur (dans le secteur privé non lucratif ou dans le secteur public de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions, du handicap ou du grand âge).



CHIFFRES CLES INITIATIVES PARIS SUD

ANNEE DE REFERENCE : 2025

Formations conduisant à une certification professionnelle :

- Nombre de bénéficiaire entrés en formation : 37 apprenants
- Taux de présentation à l'examen : 28 apprenants soit 75,7%
- Taux de bénéficiaires admis aux certifications : 24 admis, soit 85,7%
- Taux d'abandons : 9 apprenants, soit 24,3%

Participants contactés pour répondre à une enquête de satisfaction :

- dont 20 participants ont répondu à l'enquête, soit 71,4 % de taux de participation
- dont 16 participants se sont déclarés satisfaits de leur formation, soit 80 %

Indicateurs relatifs à l'apprentissage sur cette formation :

Conformément à l'article L.6111-8 du code du travail, les statistiques de cette formation par apprentissage concernant notre CFA sont les suivantes :

- Taux d'obtention du diplôme ou du titre professionnel : 53,8%
- Taux de poursuite d'études : 0%
- Taux d'interruption en cours de formation : 46,2%
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus : 46,2%

CHIFFRES CLES INITIATIVES MONTPELLIER

ANNEE DE REFERENCE : 2025

Formations conduisant à une certification professionnelle :

- Nombre de bénéficiaire entrés en formation : 45 apprenants
- Taux de présentation à l'examen : 27 apprenants soit 60%
- Taux de bénéficiaires admis aux certifications : 23 admis, soit 85,2%
- Taux d'abandons : 18 apprenants, soit 40%

Participants contactés pour répondre à une enquête de satisfaction :

- dont 10 participants ont répondu à l'enquête, soit 37,04 % de taux de participation
- dont 8 participants se sont déclarés satisfaits de leur formation, soit 80 %